

QUESTIONS (12 pts)

1) Faites une phrase précise donnant sens à la donnée entourée (doc1) (1 pt)

En France, les jeunes nés entre 1970 et 1974 et sortant du système scolaire au niveau BEPC mettent en moyenne 39 mois pour obtenir leur premier emploi.

2) Montrez la difficulté grandissante rencontrée au fil des générations par un jeune sortant du système scolaire à trouver un premier emploi. (doc1) (2 pts)

Quel que soit le niveau de diplôme, on observe un allongement d'environ 9 mois de la durée d'obtention du premier emploi entre les jeunes nés entre 1960 et 1964 et ceux nés entre 1970 et 1974. Par exemple un bac +5 né entre 1960 et 1964 mettait 10 mois pour décrocher son premier emploi contre 19 mois pour ceux nés entre 1970 et 1974.

3) Quel effet a le niveau de fin d'études sur la difficulté à trouver un premier emploi. (doc1) (2 pts)

Plus le niveau d'étude est élevé, moins longue est l'attente pour décrocher le premier emploi. Pour les actifs nés entre 1970 et 1974, ceux qui ont le niveau BEPC mettent 39 mois pour obtenir le premier emploi contre 19 mois pour les bac+5.

4) Faites une phrase précise donnant sens à la donnée entourée (doc2) (1 pt)

En France, les actifs entrés sur le marché du travail en 1998, diplômés du supérieur étaient 47% à travailler en CDI, un an après la fin de leurs études.

5) Comparez les perspectives d'avoir un emploi en C.D.I. au bout de 7 années en fonction du niveau de diplôme à la sortie du système scolaire (doc2). (2 pts)

Le diplôme favorise l'obtention d'un emploi en CDI. En effet, au bout de 7 ans, les non-diplômés ne sont que 52% à travailler en CDI, contre 71% pour les diplômés du secondaire et 85% pour les diplômés du supérieur.

6) Montrez que l'intérim concerne d'autant plus les jeunes qu'ils sont faiblement diplômés (doc2) (2 pts)

1 an après la fin des études, les diplômés du supérieur ne sont que 5% à travailler en intérim contre 14% pour les non diplômés.

7) Quels sont les avantages et les inconvénients, pour les jeunes actifs, d'être embauchés en intérim ? (connaissances de cours). (2 pts)

Avantages : insertion facile sur le marché du travail même pour les non diplômés, tremplin vers l'emploi, acquisition d'expériences multiples, obtention d'un salaire.

Inconvénients : risque de chômage élevé entre 2 missions d'intérim, concerne souvent des emplois bas de gamme, physiquement durs et assez mal rémunérés, précarité de ce type de contrat, obligation permanente de faire ses preuves, sentiment d'être de la main-d'œuvre de seconde zone, intégration difficile dans l'entreprise.

MINI SYNTHÈSE (8 pts)

Montrez que les jeunes se heurtent aujourd'hui à une dégradation des conditions d'embauche, mais que celle-ci n'est pas identique à tous.

I) Dégradation des conditions d'embauche quel que soit le niveau d'étude

- Q2
- Cours : taux de chômage des jeunes >
- Cours : intérim (+Q7) et CDD plus fréquents chez les jeunes

II) Cette dégradation est accentuée pour les plus faiblement diplômés

- Q3
- Q5
- Q6
- Q7
- + CDD, chômage et inactivité supérieurs pour les non diplômés / diplômés du supérieur.